

## CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 17 MARS 2009, de 18h à 20h30

### Les personnes suivantes ont assisté au conseil :

- Mme Tillier, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse, et Mme Morice, conseillère déléguée
- M. Le Bourdonnec, D.D.E.N.
- Les représentants élus des parents d'élèves F.C.P.E. : Mmes Aline-Monnier, Fontaine, Jacquet-Gau, Mussard, Normant-Rodriguès, Balaguer-Romanin et Vu Ngoc ; MM Bidan, Heurtin, Le Jolivet et Musial
- Les enseignants : Mmes Bahu, Bouteloup, Drazic, Lugué, Morteveille, Noël, Ollivier, Peigné, Quénet, Robert, Thomas et Touche ; MM Hamon et Moulin ; M. Boucher, enseignant spécialisé du RASED

### Etaient excusés :

- M. Monéger-Rogge, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Cesson-Sévigné
- M. Bernard, Maire de la commune
- Mmes Chaabi et Lebreton, M. Moulin, en congé maladie

### 1 – COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE : remarques

❖ **Correction d'un oubli** : M. Bernard, Maire de la commune, n'a pas été noté dans la liste des personnes présentes le 10/11/08. Mme Bouteloup présente ses excuses à Mme Tillier.

❖ **Effectifs** : 333 élèves au 10 novembre 2008, 341 élèves depuis le 23 février et 355 élèves inscrits pour septembre 2009, en tenant compte de 3 départs annoncés (prévisions envoyées en janvier : 350). L'Inspecteur d'Académie ne prononcera une ouverture de classe qu'en septembre en se basant sur les inscriptions réalisées sur Base Elèves et si le nombre de postes le permet.

Mme Tillier ajoute que l'Inspecteur d'Académie a décidé une fermeture de classe à la maternelle sur la base d'effectifs minorés au niveau des enfants de deux ans : cette mesure pourrait être annulée en cas de hausse des effectifs, mais seulement en septembre.

❖ **Identification des personnes intervenant lors du Conseil** : les parents ne souhaitent pas être nommés personnellement puisqu'ils parlent au nom de l'association des parents d'élèves. Pourtant, le nom des enseignants ou des élus municipaux est lui aussi mentionné dans le compte rendu. Les parents membres du Conseil sont des élus et, à ce titre, **leur prise de parole doit être reconnue**. D'autre part, cela permet ensuite à M. l'Inspecteur de leur adresser une réponse écrite si cela s'avère nécessaire.

Mme Mussard propose que les parents élus recherchent des textes officiels et renvoient ce sujet entre eux avant le prochain Conseil d'école.

2 – **CHARTRE INTERNET** : présentation du document qui a été distribué dans les classes où les élèves utilisent Internet. Cette charte, **qui s'adresse aux élèves**, sera dorénavant **annexée au règlement intérieur** de l'école distribué en début d'année scolaire. M. Bidan signale un document plus complet, à destination des parents, qui existe sur le site du ministère

Mme Tillier mentionne un courrier proposant la participation à "Ecole Internet" : l'école attend l'installation de l'équipement informatique avant de s'engager dans un projet.

3 – **BUDGETS 2009** : décisions votées présentées par Mme Tillier.

❖ **Budget investissement** : 5 800 € pour équiper les nouveaux locaux et aménager ceux du cycle 2 (attribués mais non dépensés en 2008) / 2 500 € pour du matériel supplémentaire (mobilier, matériel de sciences, ...).

**Equipement informatique** : 9 390 € pour une salle informatique en cycle 2 et un complément d'ordinateurs en cycle 3 (**dossier en cours**). Demande de subventions à l'Etat (30%).

❖ **Budget Caisse des Ecoles** : La mairie a voté **25 € par enfant (50% du montant total des sorties et spectacles et 25 % du montant total d'une classe transplantée)**. Cette somme a été diminuée en accord avec Mme Bouteloup et les parents présents à cette Commission, car les crédits des années précédentes n'ont jamais été utilisés en entier. Mme Bouteloup rappelle que si la Caisse des Ecoles alloue 25 €, cela suppose que les projets coûtent 50 € en tout et que les familles auront donc 20 € à payer (les bénéfices de la fête des écoles permettent en général de régler les 5 € restants).

❖ **Budget fonctionnement** : pas d'augmentation des crédits pédagogiques : 31,80 € par élève pour les fournitures scolaires / 274 € par classe / crédit de 780 € pour le fonctionnement administratif.

❖ **Remarque** : la restauration aux Grands Prés Verts sera possible à partir de **janvier 2010** (coût d'installation estimé à 74 000 €).

#### 4 – EVALUATIONS NATIONALES CM2 :

Rappel des 2 courriers donnés aux familles (conditions de passation, puis explication des pourcentages obtenus). Chaque famille concernée a reçu les résultats de son enfant en français et mathématiques. Depuis ces évaluations, **l'enseignant spécialisé du RASED, M. Boucher**, prend en charge des élèves du CM2 pour un travail très ciblé, à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine, en groupes de 3- 4 élèves (en tout, 12 élèves concernés dans l'école). M. Boucher explique qu'il fait un travail en français pour 1 groupe et en maths pour 3 autres groupes (élèves ayant eu moins de 50%).

Quant à l'aide personnalisée, elle continue pour ces élèves.

Mme Normant-Rodriguès se demande s'il y a eu une mise en échec pour des élèves qui ont eu tout bon dans les réponses correspondant aux compétences déjà étudiées et qui ont raté les autres exercices (compétences non révisées ou non étudiées). Mme Bouteloup répond que ce cas n'a pas été vérifié : aucune famille n'a souhaité de rendez-vous pour commenter ces résultats qui, en fait, ont conforté les observations faites en classe.

Suite à la demande de M. Heurtin, Mme Bouteloup communique les résultats de l'école :

	Moins de 33% (grandes difficultés)	De 33% à 50% (maîtrise insuffisante des fondamentaux)	De 50% à 66% (savoirs à consolider )	66% et plus (bonne performance)
Français	2,00%	8,00%	33,00%	56,00%
Mathématiques	10,00%	13,00%	27,00%	50,00%

Mme Normant met en doute l'intérêt de ces évaluations. Mme Bouteloup explique qu'elles ont permis la mise à disposition de moyens supplémentaires par M. l'Inspecteur, c'est-à-dire l'intervention de l'enseignant du RASED auprès des élèves de CM2.

Mme Tillier souligne alors ses inquiétudes sur l'avenir du RASED.

#### 5 – BILAN PROVISOIRE DE L'AIDE PERSONNALISEE :

##### ► Pour les 5 classes de cycle 2 :

3 séances hebdomadaires, mardi, jeudi et vendredi, de 13h05 à 13h35 (21 élèves en cette période)

##### ► Pour les 8 classes de cycle 3 :

2 séances hebdomadaires, mardi et jeudi, de 16h40 à 17h25 (48 élèves en cette période)

Mme Peigné affirme que les enfants sont contents de venir (mêmes échos du côté des parents), mais on ne sait pas si l'on peut imputer les progrès de ces élèves à l'aide personnalisée.

Les parents élus expliquent que quelques familles regrettent l'absence de **rencontre systématique** avec l'enseignant pour un bilan sur la période achevée. Mme Bouteloup souligne la courte durée de certaines périodes où le nombre de séances ne permettait pas un bilan convaincant. De plus, la situation est différente d'une classe à l'autre : rencontrer chaque famille à chaque fin de période n'est pas forcément possible (8 élèves concernés pour certaines classes). Par contre, à chaque période, les parents ont été

informés de la poursuite ou de l'arrêt de cette aide, par écrit ou oralement. **L'essentiel est le lien avec chaque famille** : la rencontre peut être demandée par l'enseignante ou les parents.

## **6 – STAGE DE REMISE A NIVEAU POUR LES ELEVES DE CM EN DIFFICULTE :**

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a décidé de reconduire les stages de remise à niveau pendant les vacances. Ils auront lieu du 6 au 10 avril, de 9h à 12h, **pendant 5 jours**. Ils concernent les élèves de CM1 et de CM2 qui ont des difficultés en français et en mathématiques, avec éventuellement des besoins en langues vivantes.

Mme Bouteloup précise qu'il y a bien des élèves en difficulté à l'école, mais **l'équipe enseignante ne leur proposera pas ce stage** car ce sont les mêmes élèves qui ont déjà de l'aide personnalisée : ils semblent fatigués par ce nouveau rythme, et les délais pour prévenir leurs parents sont trop courts. Mme Bahu rappelle que des élèves de CM2 avaient été proposés pour un stage fin août au collège des Gayeulles, mais les familles n'avaient pas été averties de l'absence de mise en place. Rappel : ces stages sont encadrés par des enseignants volontaires rémunérés.

Mme Jacquet-Gau se demande si cela ne risque pas d'avoir une incidence sur les moyens, par exemple sur les interventions du RASED. Mme Bouteloup répond que M. Boucher est un enseignant spécialisé, avec une formation particulière, et qu'il ne fait pas le même travail que celui réalisé pendant ces stages.

## **7 – ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES AU COLLEGE :**

❖ **Cas général** : le collège d'accueil est **Les Gayeulles** pour tous les élèves ayant étudié l'anglais ou l'allemand. Ils poursuivront la langue étudiée (4h en 6<sup>ème</sup>) et débiteront une autre langue en 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> (Allemand, Espagnol, Italien, ...).

2 classes bilangues sont proposées dès la 6<sup>ème</sup> : anglais-allemand ou allemand-anglais, à raison de **3h par langue**. 1 seul élève a souhaité la 1<sup>ère</sup> et personne ne pouvait demander la seconde (pas de groupe constitué pour l'allemand en CM2).

### ❖ **Cas particuliers :**

1 – Une section **bilangue anglais – russe** a été proposée cette année : aucun élève n'a souhaité cette option du **collège Anne de Bretagne**.

2 - Une section **bilangue anglais – chinois** a été proposée cette année : 1 élève a souhaité cette option des **collèges Emile Zola et Les Ormeaux**.

3– Une section **bilangue anglais – turc** a été proposée cette année : aucun élève n'a souhaité cette option du **collège Emile Zola**.

## **8 – ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE :**

Un courrier de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 16 mars 2009 ouvre la possibilité d'organiser la semaine sur **9 demi-journées dont le mercredi matin travaillé**, ce qui permettrait de raccourcir les journées pour mieux planifier l'aide personnalisée et l'accompagnement éducatif. Mme Bouteloup pose le cadre et invite les parents à en discuter avec les autres familles. Elle précise toutefois que la demande doit parvenir **avant le 15 mai 2009** à l'Inspection académique, ce qui suppose une consultation des familles, un vote en Conseil d'école qui devra être très majoritaire, une délibération ensuite du Conseil municipal, puis la transmission du projet à M. l'Inspecteur.

Mme Tillier considère que les membres du Conseil **manquent de renseignements pour pouvoir consulter les familles**. Elle demande des précisions sur l'accompagnement éducatif (déjà mis en place dans les écoles prioritaires et les collèges). Mme Bouteloup rappelle que cet accompagnement gratuit est proposé à certaines familles pour aider les élèves à faire leurs devoirs ou leur donner accès à une éducation musicale, sportive, .... Ce dispositif va être étendu à la rentrée 2009 pour les communes volontaires.

Les membres du Conseil sont perplexes : comment vont s'organiser ces services sans empiéter sur les activités proposées par les associations et sur les services périscolaires ?

Mme Ollivier trouve que ces dispositifs ne correspondent pas à la réalité de la commune et, dans ce sens, demande aux parents élus s'ils ont le sentiment que l'enseignement est de mauvaise qualité à Thorigné-Fouillard. Elle ajoute que, depuis un an, les réformes sont constantes et l'équipe enseignante

n'a plus assez de temps pour la concertation et les échanges. Nulle part il n'est fait mention de ce problème qui existe dans de nombreuses écoles.

Mme Normant-Rodriguès réagit sur ce constat et s'interroge sur les objectifs de toutes ces réformes où il y a des "projets tous azimuts". M. Bidan apprécie la franchise de l'équipe car il en va du bien-être de chacun : enseignants et vie de la classe, donc des élèves.

Mme Tillier demande alors aux enseignants si, à partir de ces constats, ils ressentent le besoin de répartir le travail différemment.

En conclusion, Mme Bouteloup récapitule :

→ la consultation des familles doit être faite en acceptant l'idée de basculer vers 9 demi-journées. Il faut **prendre le temps d'informer** et avoir en tête **toutes les implications à tous les niveaux**. On peut ne pas se presser pour répondre avant le mois de mai et réfléchir à cette question pour le prochain Conseil d'école. Ce dispositif pourrait être préparé à l'avance pour la rentrée 2010 par exemple.

→ selon les **chronobiologistes**, la semaine répartie sur 9 demi-journées tient mieux compte des rythmes de l'enfant. Comme l'indique Mme Tillier, la fréquentation du CLSH le mercredi matin est en hausse constante.

Mme Aline-Monnier précise que le choix des parents se fait aussi autour de leur vie de famille et de leurs loisirs, ainsi que le montre la consultation de novembre 2005.

## **9 – SUJETS SUPPLEMENTAIRES DEMANDES PAR LES PARENTS :**

### **❖ Enseignement actuel de l'anglais au CE1 :**

Suite à des arrêts répétés de l'intervenante en anglais pour deux classes de CE1, des parents s'inquiètent des éventuelles lacunes pour les enfants concernés. Mme Lugué explique qu'en CE1, ce n'est qu'une initiation et que le niveau sera facilement rattrapé l'an prochain.

Mme Thomas rassure en expliquant que ce n'est qu'à la fin du CM2 qu'il y a un brevet avec des compétences à acquérir mais pas avant. Pour son intervention dans le CE1-CE2, elle ajoute qu'elle fait bien le même cours aux élèves du CE1 et du CE2, mais les exigences ne sont pas les mêmes lors des évaluations.

Mme Bouteloup précise qu'en CE1, les élèves apprennent à se présenter, compter et dire ce qu'ils aiment, principalement à l'oral. Les absences de cours d'anglais ont été mises à profit pour approfondir les autres disciplines. A partir de la rentrée de Pâques au plus tard, il y aura un intervenant pour une classe et Mme Lugué enseignera l'anglais aux élèves de sa classe.

### **❖ Enseignement des langues vivantes en 2009-2010 et information**

**Les parents souhaitent que l'allemand continue à être proposé aux futurs élèves de CE1.**

Le dispositif des langues est académique et dépend du Recteur d'Académie. **Mme Bouteloup ne peut donc pas donner une réponse pour les années à venir.** Elle peut seulement assurer que le dispositif mis en place pour une cohorte d'élèves continue jusqu'à la fin de scolarité obligatoire, donc les élèves qui font actuellement allemand en CM1 conserveront cette langue en tant que LV1 jusqu'en 3<sup>ème</sup>.

L'enquête adressée aux futurs élèves de CE1 pour préciser le **choix entre l'anglais et l'allemand sera envoyée probablement après les vacances de printemps.**

**❖ Ouverture du "portail vélos" aux Grands Prés Verts :** elle est assurée par les enseignants de service à 8h35, puis par le personnel municipal qui vient chercher les élèves à 12h et 16h30. Il a pu arriver que ce portail soit ouvert en retard la semaine où la personne responsable était en arrêt maladie, mais **cela reste exceptionnel.**

**❖ Ouverture des 2 portails de la "cour de l'araignée" aux Prés Verts :** des parents aimeraient que les 2 portails soient systématiquement ouverts par commodité pour eux, surtout les jours de pluie.

Même si cette cour n'est plus utilisée par le cycle 2 pour les récréations, elle reste l'endroit où les enseignants reconduisent les élèves à 16h30. Or, cette cour sert aussi pour le passage des parents de maternelle. Il est déjà **très difficile de vérifier** si les parents sont présents et repartent avec leurs enfants par un seul portail : l'ouverture du second portail ne ferait **qu'aggraver ce problème.**

Les parents élus demandent alors à la municipalité de recouvrir de macadam le chemin qui longe la cour à l'extérieur, entre ces 2 portails, car il est salissant les jours de pluie.

### ❖ **Bilan des 2 sites : aménagement de cour, transfert des classes de cycle 2**

#### ► **Pour les Prés Verts (cycle 2) :**

**Positif** : les classes sont agréables, repeintes entièrement, moins sonores / une salle informatique-bibliothèque et une salle d'arts plastiques-sciences vont être installées / les enseignantes remercient le personnel municipal qui a été très serviable.

**Négatif** : les enseignantes ont dû faire elles-mêmes leurs cartons / les déplacements dans les couloirs sont plus difficiles et l'accès à la sortie plus compliqué.

Mme Jacquet rappelle à Mme Tillier qu'un placard avait déjà été demandé pour stocker du matériel de la fête des écoles, celui de la salle polyvalente des Prés Verts étant trop petit et peu accessible. Mme Tillier en prend note.

#### ► **Pour les Grands Prés Verts (cycle 3) :**

Un terrain a été tracé provisoirement pour essai. Il va être peint définitivement aux beaux jours.

Des bancs ont été installés au fond de la cour. **Un panneau de basket** n'a pas encore été installé car Mme Bouteloup rappelle que sa fixation doit correspondre aux **normes de sécurité**. M. Bidan propose de le fixer sur le local technique du fond de la cour (gestion des eaux).

Mme Bouteloup précise qu'il vaut mieux **attendre l'aménagement de l'espace longeant la cour**.

Mme Tillier l'approuve en disant que la municipalité envisage un espace multisports, mais que le projet et son financement sont encore à l'étude. Il vaut mieux différer un peu et avoir une solution satisfaisante plutôt que d'aménager de façon temporaire pour tout refaire ensuite.

Mme Bahu s'adresse à Mme Tillier pour évoquer un chemin le long de la future cantine et l'escalier extérieur qui est peu praticable et amène beaucoup de poussière sur les enfants et dans les classes : il y a un aménagement à trouver. Mme Bouteloup signale que ce problème a été traité avec le service des espaces verts : **le revêtement devrait être refait**.

Mme Bahu évoque aussi le problème des **murets** installés dans la cour sur une idée des architectes : ils peuvent être dangereux et demandent une surveillance effective. Elle ne comprend pas pourquoi les bancs n'ont pas été installés le long de ces murets. Mme Bouteloup précise que les employés des services techniques ne l'ont pas jugé possible pour des raisons de fixation et de sécurité (tremplin supplémentaire). Des parents proposent de mettre des plantes sur les murets pour dissuader les élèves de sauter par-dessus.

❖ **Vérification des absences d'élèves** : dans un courrier du 16 décembre 2008, Mme Bouteloup rappelait aux familles du cycle 3 **la nécessité de prévenir l'école avant 8h45 en cas d'absence de leur enfant**. Avant 9h, chaque enseignante lui fait parvenir une feuille mentionnant le nom des absents et le numéro de téléphone des parents. Mme Bouteloup ou l'EVS téléphone ensuite aux familles qui n'ont pas laissé de message et note le motif sur cette feuille.

Ce procédé est **utile en cycle 3** puisque plusieurs élèves viennent seuls à l'école et peuvent avoir eu un problème en venant à l'école. S'il est impossible de joindre une famille, Mme Bouteloup laisse un message sur le portable quand elle sait que l'élève ne vient pas tout seul à l'école. En cas de doute, elle prévient la police municipale et la gendarmerie.

Pour le cycle 2, la même démarche n'est pas applicable faute de personnel. Par contre, les familles doivent prévenir avant 8h45 car les messages sur le répondeur sont relevés par une enseignante. Les enseignantes connaissent le très petit nombre d'élèves qui pourraient venir seuls à l'école et elles peuvent donc considérer que si l'élève est absent, il est avec ses parents.

### ❖ **Organisation de la fête des écoles :**

Remise du chèque correspondant au bénéfice de la fête des écoles 2008 (3002,54 €).

Les parents s'inquiètent du manque de bénévoles lors de la fête et pour son organisation.

Une information plus précise et plus ciblée va être proposée cette année : mot dans les cahiers pour que plus de parents aident le jour J et pour préciser que les bénéfices permettent de baisser le coût des actions et sorties de tous les élèves.

La présidente,

Mme Bouteloup **Signé**

Les secrétaires de séance :

Mme Aline-Monnier **Signé**

Mme Thomas **Signé**

